

PRESTATIONS SOCIALES

Une assurance pour une alimentation durable et équitable est envisagée

Ludovic Pillonel

Un collectif citoyen veut créer une assurance sociale alimentaire pour démocratiser l'accès à une nourriture de qualité et garantir une rémunération correcte aux producteurs. Présentation de cette initiative.

Le Réseau pour une assurance sociale alimentaire (ASA) veut créer un nouveau pilier du système de sécurité sociale suisse présenté dernièrement dans le cadre d'une conférence de presse.

«Notre réflexion ne tombe pas de nulle part, cette question intéresse également d'autres pays. Notre projet se base sur des expérimentations déjà en cours en France et en Belgique», tient à préciser Alberto Silva, maraîcher, secrétaire politique à Uniterre et membre de l'ASA.

À l'image de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS), le système envisagé serait financé par des cotisations proportionnelles au revenu, payées pour moitié par l'employeur et à la même hauteur par l'employé. Le taux de contribution paritaire imaginé s'élève à 1,9% des salaires soumis à l'AVS. L'argent ainsi récolté sera déposé sur une carte à faire valoir chaque mois auprès d'un panel de prestataires conventionnés, c'est-à-dire sélectionnés par le biais d'un processus de décision collectif.

«L'idée est de créer des groupes citoyens par quartier, régions, bassins de vie, qui s'occu-



Joaquim Manzoni, Alberto Silva, Christine Hürlimann et Josef Zisyadis, membres du réseau ASA (de gauche à droite).

Des réserves au sein de la défense professionnelle agricole

Vice-directeur de l'Union suisse des paysans (USP), Francis Egger émet des réserves concernant cette initiative. «Je doute que dans un pays où l'on dépense en moyenne moins pour se nourrir que pour ses loisirs avec une offre de qualité et diversifiée en produits alimentaires, ce soit la solution adéquate», estime-t-il. Le responsable du département Économie, formation et relations internationales de l'USP évoque aussi l'énorme structure administrative à mettre en place. «Quant à savoir si cette assurance profitera aux producteurs, il n'y a, à mon avis, aucune garantie», déclare-t-il. «Il existe malheureusement en Suisse des personnes

confrontées à des difficultés et pour lesquelles se nourrir correctement est un problème. Il faut agir de manière ciblée pour soutenir ces personnes par une politique sociale adaptée», conclut Francis Egger. Le directeur d'Agora Loïc Bardet fait quant à lui remarquer que, le taux d'approvisionnement du pays se situant aux alentours de 50%, cette initiative bénéficierait par conséquent aussi aux produits importés. Selon lui, l'introduction de cette assurance pourrait entraîner en contrepartie la diminution d'autres mesures de soutien aux agriculteurs, comme les paiements directs, ce qui n'est pas souhaitable.

peraient de définir les produits et les lieux conventionnés. Les paysans affiliés seront aussi libres de participer à la démarche», explique Alberto Silva.

Le Réseau pour une assurance sociale alimentaire envi-

sage de mettre à disposition de chaque personne adulte résidant en Suisse un chèque mensuel de 80 francs et de 40 francs par enfant. Il est prévu d'employer la part de la rente non utilisée par les bénéficiaires

pour aider de nouveaux agriculteurs à s'installer, désendetter les producteurs, soutenir des campagnes de prévention pour une agriculture et une alimentation durable et locale, réduire le gaspillage alimentaire

ou aider au démarrage de nouveaux lieux conventionnés.

La gestion opérationnelle du système serait confiée à des caisses de compensation alimentaires cantonales dont les administrateurs seraient élus par les cotisants.

Privilégier les petites structures

Le conventionnement se baserait sur plusieurs critères. Les petites structures de production, de transformation et de distribution devraient par exemple être favorisées. Le respect des conventions collectives de l'agriculture ainsi que les produits synonymes de proximité, de saisonnalité, de fraîcheur et de préservation de l'environnement sont mis en avant. A contrario, l'exclusion de la grande distribution, des produits congelés, des alcools et du tabac est prônée.

Selon l'ASA, cette initiative soutiendrait une production agricole adaptée aux besoins réels de la population et elle permettrait aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier, tout en se rapprochant des «mangeurs».

Toutes les formes d'agriculture

«Nous envisageons de défendre toutes les formes d'agriculture. Dans la mesure du possible, la nourriture conventionnée sera issue d'une agriculture paysanne locale et diversifiée, respectant des valeurs sociales et environnementales», précise Alberto Silva. Il ajoute que l'ASA «défend l'accès à une alimentation saine et locale qui ne repose pas sur le pouvoir d'achat des consommateurs car ceci est un

frein à la transition urgente et nécessaire du système alimentaire».

Cent personnes de divers horizons ont signé un appel pour sensibiliser l'opinion publique à cette nouvelle cause. Des représentants des milieux agricoles en font partie. «Le profil des agriculteurs signataires est diversifié, tout comme l'agriculture que nous défendons. Il y a des maraîchers, des producteurs de céréales, de lait, de viande. Leur point commun est la volonté de sortir de l'impasse alimentaire actuelle», relève Alberto Silva.

Le membre de l'ASA ne le cache pas, un long chemin reste à parcourir jusqu'à la naissance d'une telle assurance. «Les prochaines étapes consisteront à présenter le projet dans un maximum de lieux, de le consolider et de mieux le définir, en nous nourrissant des critiques que nous espérons constructives. Nous sommes aussi attentifs au traitement des initiatives parlementaires visant à inscrire le droit à l'alimentation dans la Constitution fédérale, respectivement dans la Constitution vaudoise. Nous allons suivre la mise en œuvre de ce droit à Genève et nous chercherons à créer les mêmes dynamiques dans d'autres cantons», conclut Alberto Silva.

Votre avis

Que pensez-vous de ce projet d'assurance sociale alimentaire?

Votre réponse journal@agrihebdo.ch Fax 021 6130640

NEUCHÂTEL

L'encavage de l'État élevé au rang d'ambassadeur

Jacques-André Choffet

Ils sont 35 vigneron-encaveurs à avoir concouru dans le cadre du Concours des sélections neuchâteloises. Le jury a désigné comme grand vainqueur les vins de l'encavage de l'État en lui décernant le titre d'ambassadeur.

Ce ne sont pas moins de 281 crus qui ont été dégustés trois jours durant par un jury passionné. Soixante médailles d'or sont venues récompenser 22 encavages. Pour cette distinction, il fallait obtenir la note de 90 au minimum sur 100 alors que 12 encavages différents se sont vus attribuer le prix d'excellence résultant des meilleurs crus parmi les



Yves Dothaux, œnologue à la Station viticole d'Auvernier (à gauche), reçoit le prix «Ambassadeur» des mains de Damien Cottier, conseiller national et président de la Fédération suisse des vignerons.

Yves Dothaux, qui a obtenu la meilleure moyenne pour l'ensemble de ses vins présentés. Au moment de recevoir le diplôme des mains de Damien Cottier, conseiller national

trice de Neuchâtel Vins et Terroir (NVT), Mireille Bühler et son équipe, Yann Huguelit, président de l'Interprofession viticole neuchâteloise, a eu le privilège d'ouvrir la cérémonie

par exemple, sans occulter les exigences des consommateurs en rapport avec l'écologie.

Nommé il y a quelques jours président de la Fédération suisse des vignerons, Damien Cottier, conseiller national neuchâtelois, a parlé de la vigne et du vin en tant que porteurs de nombreuses valeurs qui charpentent notre société. «Le travail assidu, la recherche de la qualité, la passion, l'innovation, l'attachement à la nature, au paysage, à la biodiversité, à la consommation de proximité, la gastronomie, la convivialité...» Il a ouvert un volet historique en rappelant que le vignoble neuchâtelois est l'un des plus anciens de Suisse, avec des vignes attestées dès l'an 944. Il relève son expansion maximale au XVII^e siècle avec plus de 1400 ha alors qu'aujourd'hui sa surface est de

n'empêche pas que désormais, pas moins de cinq vins neuchâtelois sont à la carte du restaurant du Palais fédéral à Berne! En tant qu'élu sous la Coupole, il s'engage à défendre et promouvoir les produits des coteaux neuchâtelois en leur garantissant une reconnaissance. Il s'est réjoui des crédits complémentaires de 6 millions annuels en faveur de la promotion des vins suisses. «Mais rien n'est gravé dans le

marbre fédéral et il faudra être attentif à chaque budget.»

agrisano

Pour toute l'agriculture! Toutes les assurances à portée de main.

